
[Imprimer](#)

Grand Paris express : premier marché à venir pour les lignes 16 et 17

Image

Le conseil de surveillance de la Société du Grand Paris (SGP) a adopté, le 13 février, un premier budget rectificatif pour 2018 qui prévoit notamment le lancement d'un premier marché concernant le tronçon commun des lignes 16 et 17 du Grand Paris express.

Toujours dans l'attente des arbitrages sur un nouveau calendrier du Grand Paris express, la Société du Grand Paris express a pu avancer sur les lignes désignées comme prioritaires pour les Jeux olympiques. Le conseil de surveillance a ainsi voté, le 13 février, un premier budget rectificatif pour 2018 - après le budget provisoire adopté en décembre dernier - de 2,7 milliards d'euros en crédits de paiement et de 3,6 milliards en autorisations d'engagement. Un renforcement des effectifs de la Société du Grand Paris « pour consolider le pilotage opérationnel, contractuel et financier du projet », à hauteur de 20 postes, a également été acté, signale la SGP.

Ces nouveaux moyens doivent permettre de réaliser l'objectif de mise en service du futur métro automatique entre Saint-Denis Pleyel - où sera installé le Village olympique, à proximité du Stade de France et du centre nautique - et Le Bourget RER - où seront implantés le Village des médias et plusieurs sites de compétition des JO - avant juillet 2024. Ce trajet doit être assuré par les lignes 16 et 17 dont les marchés de génie civil (qui concernent aussi le raccordement au centre d'exploitation d'Aulnay-sous-Bois et la réalisation de la gare du Blanc-Mesnil sur la 16) vont désormais pouvoir être notifiés.

La « pause » décrétée par le gouvernement sur les projets d'infrastructures à l'été 2017 a décalé de plusieurs mois le lancement de ces appels d'offres, pour un tronçon qui devait, jusqu'ici, être opérationnel à l'horizon 2023-2024. Pour la suite du tracé de ces deux lignes - jusqu'à Noisy-Champs pour la 16 et Paris-Charles de Gaulle pour la 17 - la date de 2023-2024 n'est donc plus d'actualité et une nouvelle échéance sera fixée dans les semaines à venir.

Second budget rectificatif après les arbitrages

Les priorités pour les Jeux olympiques ne concernent toutefois pas que la 16 et la 17. Les prolongements de la 14 sont également nécessaires pour relier, au sud, l'aéroport d'Orly à la Capitale et, au nord, pour creuser le tunnel de Saint-Lazare jusqu'à Saint-Denis Pleyel. Là encore, le conseil de surveillance a, le 13 février, donné son accord pour de nouvelles étapes dans ces chantiers, dont celui au sud est sous maîtrise d'ouvrage de la RATP. Concernant le nouveau

calendrier du Grand Paris express, une réunion de concertation entre le gouvernement et les élus était programmée le vendredi 16 février en fin de journée, tandis que des échanges réguliers continuent entre collaborateurs de cabinets ministériels et des collectivités locales. A l'issue des arbitrages, un second budget rectificatif sera adopté par la Société du Grand Paris. A noter également qu'à la suite de l'élection d'Arnaud Bazin au Sénat et de son départ en conséquence de la présidence du Val d'Oise, le conseil de surveillance a élu comme nouveau vice-président Jean-Jacques Barbaux, président du conseil départemental de Seine-et-Marne.

Plus d'informations sur [La Société du Grand Paris](#)